

1895, cardinal prêtre du titre de Ste-Marie "della scala", il reçut le chapeau le 2 décembre 1895. D'abord préfet des Indulgences, puis des Evêques et Réguliers, le 20 novembre 1899, il le fut de la Propagande le 28 juillet 1902. Il occupa ce dernier poste jusqu'à sa mort. Il habitait au palais de la Propagande à Rome.

Nouveau préfet. — Pour succéder à l'éminentissime Cardinal Gotti, en qualité de Préfet de la Propagande, il a plu à notre Saint-Père Benoit XV de désigner S. E. le Cardinal Domenico Serafini, de l'ordre de Saint Benoit. Le nouveau Préfet est âgé de 64 ans, et il est de la même promotion cardinalice (mai 1914,) que S. S. le Pape actuel et Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec.

L'Eglise et la presse — La Sacrée Congrégation du Concile a envoyé à l'Eminentissime cardinal Maffi, président honoraire de l'Œuvre nationale pour la bonne presse, une lettre exceptionnellement importante. Elle déclare que si "les évêques ont, dans leur diocèse, des fonds disponibles pour des œuvres de piété et de bienfaisance, ils peuvent (à condition que ces fonds n'aient pas été destinés à satisfaire des obligations de messes et qu'ils n'aient pas été assignés à d'autres objectifs spécifiquement déterminés) les consacrer à des subventions pour l'Œuvre de la Bonne Presse, dont l'importance est capitale en ces temps difficiles, et que, par suite, le Souverain Pontife a souverainement à cœur."

FRANCE

Sans lumière — Par suite de la guerre il y a présentement en France treize-cent-quarante paroisses sans prêtres, "sans lumière," peut-on dire en citant le titre d'un ouvrage de Jules Pravieux. C'est ainsi que dans le canton de St-Sulpice-les Champs, dans la Creuse, il n'est resté qu'un seul curé avec onze paroisses à desservir.

Voilà un des fruits de l'abominable loi des curés sac-au-dos. S'imaginent-ils vraiment que le malheur des populations obligées de vivre sans les enseignements de l'Eglise, livrées à l'emprise des semeurs d'antireligion qui, eux, ne sont pas au front, obligés de mourir sans les secours de la religion, est compensé par les quelques balles que leurs pasteurs sont forcés d'envoyer aux Allemands sur les champs de bataille.

Liberté de conscience — Nous parlions, il y a quelque temps, des obstacles que dans trop d'hôpitaux ou même près de la ligne du feu on amoncelait sous la poussée des loges pour empêcher les blessés ou les combattants de remplir leurs devoirs religieux.

Les choses en sont venues à ce point que le commandant de corps d'armée d'Orléans a interdit aux soldats des dépôts de sortir de leurs casernes le dimanche avant midi et demi afin de les empêcher de faire leur devoir de chrétien.